

FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

SECTION 1 – INFORMATION DU FABRICANT

FABRICANT/DISTRIBUTEUR : Greenlee Textron
CONTACT : Chef du service de la sécurité
TÉLÉPHONE D'URGENCE (24 H) : Chem-Tel Inc. 800 255-3924
NOM COMMERCIAL : Winter Gel de Greenlee
NUMÉRO DU PRODUIT : WGEL-Q (35215), WGEL-1 (35216), WGEL-5 (35217)
DESCRIPTION DU PRODUIT : Solution d'eau, de glycol et de polymère
DATE DE PUBLICATION : 25 avril 2005
REMPLECE LA DATE DE PUBLICATION : 22 avril 2002

SECTION 2 – INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ce produit n'est pas dangereux tel qu'il est défini dans 29 CFR1910.1200.

SIMDUT – CANADA : Ce produit ne figure pas dans la liste canadienne du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

SECTION 3 – INFORMATION SUR LA SANTÉ ET PROTECTION

NATURE DU DANGER

CONTACT OCULAIRE : Peut causer un inconfort temporaire, mais n'affecte pas les tissus de l'œil.

CONTACT CUTANÉ : Aucune

INHALATION : Aucune

INGESTION : Le produit a un faible degré de toxicité orale. L'ingestion de grandes quantités peut causer une irritation gastro-intestinale et / ou de la nausée.

PREMIERS SOINS

CONTACT OCULAIRE : Rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce que l'irritation diminue. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

CONTACT CUTANÉ : Laver avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements très contaminés, incluant les souliers. Laver avant de réutiliser.

INHALATION : Aller à l'air frais.

INGESTION : Obtenir de l'aide médicale si l'irritation gastro-intestinale persiste.

LIMITES D'EXPOSITION SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

VOICI LES LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE RECOMMANDÉES : Aucune

PRÉCAUTIONS

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES : Garder hors de portée des enfants.

SECTION 4 – DANGER D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

PROTECTION PERSONNELLE : Aucune requise

VENTILATION : La ventilation normale d'une pièce suffit.

POINT D'ÉCLAIR : Ininflammable MÉTHODE : TCC

LIMITES D'INFLAMMATION : LIE : Aucune LES : Aucune REMARQUE : Sans objet

TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION : Aucune

DANGER D'ORDRE GÉNÉRAL : Aucun

LUTTE CONTRE LES INCENDIES : Utiliser de la mousse, un extincteur à poudre ou une vaporisation d'eau pour éteindre.

PRODUITS À COMBUSTION DANGEREUSE : Aucun

SECTION 5 – PROCÉDURE DE CONTRÔLE DES DÉVERSEMENTS

DÉVERSEMENTS TERRESTRES : Récupérer le produit libre. Laver immédiatement la zone avec de l'eau pour éviter les dangers de glissade. Rincer dans un système d'eau dégoûts approuvé. Consulter un expert en évacuation de matériaux récupérés et veiller à se conformer aux dispositions réglementaires locales.

DÉVERSEMENT DANS L'EAU : Enlever de l'eau. Consulter un expert en évacuation de matériaux récupérés et veiller à se conformer aux dispositions réglementaires locales.

SECTION 6 - REMARQUES

SYSTÈMES DE COTE DE DANGER :

Cette information s'adresse aux personnes formées dans :

National Paint & Coatings Associations's (NPCA) (Association nationale sur la peinture et le revêtement)

Système d'identification des matières dangereuses (HMIS)

National Fire Protection Association (NFPA 704) (Association nationale de protection contre les incendies)

Identification des matières posant un danger d'incendie

	<u>NPCA-HMIS</u>	<u>NFPA</u>	<u>DLÉ</u>
Santé	0	0	4 - Sévère
Inflammabilité	0	0	3 - Sérieux
Réactivité	0	0	2 - Modérée
			1 - Légère
Protection : Aucune			0 - Minimale

SECTION 7 – INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

DÉPARTEMENT DES TRANSPORTS (DOT) :

NOM D'EXPÉDITION CORRECT DU DOT : Non régulé

CLASSE DE DANGERS DU DOT : Non régulé

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DOT : Non disponible

TSCA : Les ingrédients contenus dans ce produit figurent dans la liste de l'inventaire TSCA :

CERCLA : Un déversement accidentel de ce produit, n'est pas sujet à un rapport particulier selon les exigences de Comprehensive Environmental Response Compensation, and Liability Act (CERCLA). Nous vous recommandons de contacter les autorités locales pour déterminer si elles exigent d'autres types de rapport.

SARA, TITRE III : Selon le TITRE III, sections 311/312 du Superfund Amendments and Reauthorization Act, ce produit est classé dans les catégories de danger suivantes : Sans danger

SECTION 8 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES TYPIQUES

APPARENCE ET ODEUR : Gel bleu filandreux et visqueux avec une odeur caractéristique.

DENSITÉ : (H₂O = 1) : 1.05

PRESSION DE VAPEUR : < 18 mmHg à 20 °C

SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Miscible

VISCOSITÉ DU LIQUIDE : 13 000 cP à 25 °C

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) : 1

POINT DE CONGÉLATION/FUSION : -15 °F

POURCENTAGE DE MATIÈRES VOLATILES : > 90%

POINT D'ÉBULLITION : 111 °C (212 °F)

pH : 6.5 – 8.5

SECTION 9 – DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : Stable

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produira pas

CONDITIONS POUR ÉVITER L'INSTABILITÉ : Sans objet

MATIÈRES ET CONDITIONS À ÉVITER : Éviter les oxydants forts et les matières qui réagissent avec l'eau.

PRODUITS À DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Aucune

SECTION 10 - MANUTENTION ET STOCKAGE

GÉNÉRALITÉS : Garder les conteneurs fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

DANGER D'ACCUMULATION ÉLECTROSTATIQUE : Aucune

TEMPÉRATURE D'ENTREPOSAGE, °F : Ambiante

TEMPÉRATURE DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT, °F : Ambiante

PRESSION D'ENTREPOSAGE/TRANSPORT, mmHg : Atmosphérique

VISC. À TEMP. DE CHARGEMENT/DÉCHAR. : 8000 cP à 25 °C

Les informations fournies dans la présente sont considérées comme exactes au moment de la préparation et ont été rédigées à partir de la compilation de sources considérées comme fiables; mais il incombe à l'utilisateur d'examiner et de comprendre d'autres sources pertinentes d'information, de se conformer à toutes les lois et procédures applicables pour la manipulation sécuritaire de ce produit et de déterminer la pertinence de ce produit pour l'usage prévu.